



Préfet du Calvados

Révision du plan de prévention des risques de mouvement de terrain de Trouville-sur-mer, Villerville, Cricqueboeuf

« Réunion publique de concertation du 14 septembre 2018 »

Par arrêté préfectoral du 8 août 2016, le Préfet du Calvados a prescrit la révision du plan de prévention des risques de mouvement de terrain de Trouville-sur-mer, Villerville, Cricqueboeuf sur le territoire des communes de Trouville-sur-mer, Villerville et Cricqueboeuf.

Une réunion publique de présentation du projet de révision du plan de prévention des risques de mouvement de terrain de Trouville-sur-mer, Villerville, Cricqueboeuf se tiendra :

**le vendredi 14 septembre 2018 à 18h00
Salle St Roch, 7 rue Landal à Villerville**

Rappel :

Les documents de la révision du plan de prévention des risques de mouvement de terrain de Trouville-sur-mer, Villerville, Cricqueboeuf ainsi qu'un registre permettant de déposer d'éventuelles observations, sont mis à disposition du public dans les mairies concernées.

Ces documents d'information et de concertation sont également consultables sur le site internet des services de l'État dans le Calvados à l'adresse suivante : <http://www.calvados.gouv.fr/le-ppr-de-mouvements-de-terrain-de-trouville-a3273.html>.

Les demandes d'information sur le projet sont à adresser à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados - Unité Prévention des Risques – 10, Boulevard du Général Vanier – CS 75 224 – 14 052 CAEN Cedex 4